BOUIRA

Des produits toxiques au milieu des habitations

Décidément, au niveau de la wilaya de Bouira, chaque jour que Dieu fait, on découvre combien cette wilaya était abandonnée à son sort.

Photo : DR

Cette fois-ci, l'aberration est venue de Haïzer, où l'on apprend qu'au niveau du chef-lieu de cette daïra, à l'intérieur d'une coopérative agricole Cassap, spécialisée dans la fabrication et la vente d'aliment de bétail, sont entreposés depuis le début des années 1994, c'est-à-dire à l'époque où l'Etat était quasiment absent, des produits toxiques ramenés d'on ne sait où.

Depuis, ces produits qui constituent un danger public pour toute la population de Haïzer tant la coopérative est située en milieu urbain et que, tout autour, des dizaines d'habitations privées sont construites, sont stockés là sans que personne parmi les responsables de la wilaya daignent prendre les mesures qui s'imposent.

Au niveau local et d'après certains responsables que nous avons contactés, des correspondances ont été à maintes fois envoyées aux autorités de la wilaya, les informant de ce danger permanent qui guette les riverains mais toutes sont restées lettres mortes. Ainsi, ce problème est resté suspendu pendant plus de 15 ans et il aura fallu une visite du wali, parti ce mardi inspecter les projets du secteur de l'habitat, qui l'a mené vers quatre autres communes durant la même journée, pour que le problème soit évoqué.

Un problème qui a été posé après que l'assiette de terrain réservée à la réalisation de 100 logements sociaux et mitoyenne à la Cassap se soit avérée exiguë. Au cours des discussions, le wali apprit qu'au niveau de cette coopérative existent des baraques qui abritent des produits toxiques déposés depuis plus de 15 ans.

Furieux après ces révélations, le wali a immédiatement instruit les services de la direction de la santé et de la population afin d'ouvrir une enquête et de faire ressortir toutes les incidences probables de ces produits toxiques sur les populations riveraines. En outre, il a instruit les services des domaines de voir la nature juridique dudit terrain afin de le racheter et le reverser pour l'habitat et réaliser sur place la totalité du programme, à savoir 200 logements inscrits au titre du programme quinquennal et du RHP. Cela tout en invitant les responsables de la Cassap à trouver un terrain d'assiette en dehors du périmètre urbain pour exercer leur activité de fabrication et de vente d'aliment de bétail en toute légalité.

Bien sûr, le wali voulait savoir d'où sont venus ces produits toxiques et à quel organisme ou société appartiennent-ils. Mais personne n'a répondu.

Y. Y.

Des dizaines de familles vivent dans des locaux commerciaux

Vivant dans des locaux commerciaux appartenant à l'OPGI au niveau de la cité 140-Logements de l'Ecotec depuis le début des années 1990, 45 familles viennent de saisir le wali afin de prendre en charge leurs doléances.

D'après les représentants de ces familles qui se sont déplacés hier au siège de la wilaya, le problème risque de s'aggraver si l'OPGI venait à exécuter ses menaces d'expulsion contenues dans les mises en demeure envoyées depuis le mois de juillet dernier. En effet, ces familles qui avaient élu domicile au niveau de ces locaux, au début des années 1990, avaient été tolérées pour des raisons liées à la situation sécuritaire que traversait le pays.

Or, la situation s'est améliorée et l'OPGI se devait de rendre ces locaux commerciaux à leur vocation. Aussi, pour mettre fin à cette anarchie, le promoteur public a adressé en juillet dernier des mises en demeure à ces familles dont certaines sont propriétaires des locaux. Mardi dernier, plusieurs familles se sont déplacées pour voir le wali, mais ce dernier étant absent, un agent du cabinet du wali a reçu leurs représentants et leur a expliqué que la wilaya se devait d'appliquer les lois de la République. En tout état de cause, les familles qui sont réellement dans le besoin et qui méritent un logement social peuvent espérer en bénéficier lors de la prochaine attribution.

Y. Y.

Plusieurs quartiers manquent d'eau à Lakhdaria

Les habitants de plusieurs quartiers de la ville de Lakhdaria sont confrontés à un véritable calvaire.

Selon certains témoignages, l'eau se fait de plus en plus rare et les robinets sont à sec pendant des intervalles de temps allant jusqu'à une semaine. Une situation intenable surtout pendant ce mois de Ramadan.

En effet, au niveau des quartiers comme Krichiche, 480-Logements et 56-Logements, l'eau ne monte jamais au-delà du 2e étage, pénalisant ainsi des centaines de familles obligées de recourir au citernage et autres moyens de fortune pour s'en approvisionner.

Une situation à laquelle les autorités locales ne savent plus comment remédier tant le problème se répète chaque été depuis les années 1990. Une époque qui avait vu un exode rural massif vers la ville à cause de la situation sécuritaire qui y prévalait et qui a fait de la ville de Lakhdaria une véritable métropole alors que tous les services et les infrastructures existantes étaient prévus pour une population bien réduite.

Aujourd'hui, et malgré les efforts consentis par l'Etat pour répondre aux besoins des populations, les citoyens vivent toujours le calvaire surtout en matière d'eau potable.

Une eau potable dont le problème ne saurait être réglé avant l'alimentation de la ville à partir du barrage Koudiate-Asserdoune dont les travaux de la station de traitement et les transferts des eaux vers cette commune et le sud de la wilaya de Tizi-Ouzou sont en voie de finition.

Y. Y.

SOUK-AHRAS

Des parents d'élèves boycottent la rentrée scolaire à EL-Galal

Des parents d'élèves habitant la mechta El-Galal distante de 7 km de la commune de Lakhdara, mécontents face à la dégradation de leur cadre de vie : absence d'eau potable, routes non bitumées, promesses non tenues des élus locaux, boycottent depuis quatre jours la rentrée scolaire afin de se faire entendre. Ils réclament une foule de revendications, arguant que leur mechta est bel et bien marginalisée. Après l'échec des conciliabules menés entre le P/APC de Lakhdara et les parents d'élèves qui n'en démordent pas, le problème s'est compliqué et semble aujourd'hui devenir un dilemme. Conséquence : les écoliers sont devenus le dindon de la farce. En prenant contact avec le 1er vice-président de l'APC de Lakhdara, celui-ci nous a répondu que «la colère persiste chez ces perturbateurs depuis le mois de juillet date à laquelle des travaux d'aménagement et d'étanchéité allaient être entamés au sein de l'école. Ces travaux semblent ne pas agréer les protestataires qui avaient empêché le démarrage des travaux». Concernant le problème de l'eau, le premier vice-président nous a fait savoir que le projet en question est en cours de réalisation par la direction de l'hydraulique. Le moins qu'on puisse dire, faire du chantage avec les élèves n'est pas non plus une bonne idée, mais comme chez nous les paradoxes ont la peau dure, il ne sert à rien de s'offusquer de telles tentatives.

Barour Yacine

ACCIDENT À ORAN

Deux morts et trois blessés

Un terrible accident de la circulation survenu ce mardi à 13h30, sur la RN11, pas loin de la localité d'Arzew, a causé la mort de 2 personnes et blessé grièvement 3 autres, nous affirme une source de la Protection civile. Selon notre interlocuteur, cet énième accident qui survient sur cet axe routier — classé parmi les plus meurtriers à l'échelle nationale — a eu lieu entre 3 véhicules : un camion-citerne qui transportait du gasoil (appartenant à une société de distribution de carburant), une Renault Logan et une Mercedes.

Selon notre source, les deux chauffeurs des véhicules légers, âgés de 25 et 35 ans, ont été tués sur le coup. Leurs dépouilles ont été déposées par les services de la Protection civile vers la morgue de l'hôpital d'El-Mouhgane et les blessés transférés vers les urgences.

Une enquête a été ouverte pour déterminé les causes exactes de cette tragédie.

Ben Aziz

AÏN-TÉMOUCHENT

Un fellah tué par son tracteurà El-H'maina

Un drame a secoué le petit hameau d'El-H'maina dans la commune de Oued Berkeche, dans la daïra de Hammam Bou-Hadjar, après la mort tragique d'un agriculteur âgé de 26 ans, écrasé par son tracteur dans son champ.

En effet, l'accident s'est produit au moment où le malheureux labourait son champ, sur un terrain accidenté, l'engin se renversa sur lui et écrasant la partie gauche de son corps. Alertés par les voisins, les éléments de la Protection civile de Hammam Bou-Hadjar ne purent que constater le décès du fellah ; le corps a été transporté à la morgue de l'hôpital de la ville des thermes. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale.

S. B.